

**Secrétariat général**

**DELIBERATION N° 25/2013  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Séance du 29 novembre 2013**

**Mise à disposition de l'APE de locaux scolaires destinés à l'extension du lycée Josué Hoffet  
de Vientiane**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

La Directrice de l'AEFE sollicite donc du Conseil d'Administration son autorisation pour signer la convention d'occupation temporaire du terrain de 14.057 m<sup>2</sup> dans le quartier d'Hadsaikhao au profit de l'APE pour une durée de 15 ans moyennant une redevance domaniale de 20.000 euros par an.

Nombre de votants: 27

Pour : 23

Contre : /

Abstentions : 4

Fait à Paris, le 29 novembre 2013

La présidente du conseil  
d'administration de l'AEFE



Anne-Marie DESCÔTES